

durant lesquelles les principes de la démocratie ont été bafoués, les Droits de l'homme violés, l'économie ruinée et les accords signés jamais respectés, le peuple d'Haïti peut enfin espérer retrouver le chemin de la démocratie et du développement.

Une date a été fixée pour le départ des militaires. Elle doit être respectée et la présence de plusieurs milliers de soldats et de policiers en est le garant. Dans la rue, la peur a commencé à refluer. La vie politique a pu reprendre au Parlement, puisque les parlementaires haïtiens ont enfin pu se réunir hier en séance inaugurale et ont commencé à débattre de textes législatifs essentiels pour la poursuite du processus de démocratisation dans ce pays ; je pense en particulier à la loi d'amnistie et à celle sur la séparation entre l'armée et la police. L'adoption de ces textes était prévue par les accords de l'Île des Gouverneurs qui sont restés le fondement de la politique de la France vis-à-vis d'Haïti.

Dans quelques semaines, peut-être même dans quelques jours, le Président légitimement élu retrouvera son pays et son peuple. La France qui, aux côtés des autres amis d'Haïti, de l'ONU et du Secrétaire général, a constamment déployé des efforts pour permettre la restauration de la légalité dans ce pays, s'en réjouit. Elle espère que ce retour marquera le début d'une nouvelle ère de paix, de justice, de démocratie - ce qui implique l'organisation d'élections selon le calendrier prévu, de redressement économique et surtout de réconciliation nationale.

L'heure est maintenant venue d'aider ce pays à retrouver la place qui lui revient de droit dans la communauté internationale. La France pense à cet égard qu'il convient d'adresser dès maintenant un signal politique clair en décidant la levée des sanctions, conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité, décision qui prendra effet dès le lendemain du retour du Président Aristide à Port-au-Prince. La France pour sa part est prête à lever les sanctions unilatérales qu'elle a décidées, dès que les conditions techniques le permettront.

Mon pays, que des liens historiques anciens attachent à Haïti, participera comme vous le savez à hauteur de 100 policiers et gendarmes à la Mission des Nations unies. Nous sommes également disposés à reprendre nos programmes de coopération bilatérale dès que les conditions le permettront et cette coopération a été dans le passé substantielle.

Ainsi, selon le mot du Président Aristide, Haïti va pouvoir reprendre "son chemin de la misère vers la pauvreté, dans la dignité et avec l'assistance de la communauté internationale". C'est ce que souhaite la France.

Je vous remercie Monsieur le Président.

NEW YORK, 29 SEPTEMBRE 1994

Déclaration du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de son entretien avec le Président d'Azerbaïdjan, M. Gaïdar Aliev

France - Azerbaïdjan - Haut-Karabakh

Q - A propos du Haut-Karakakh

R - Il faut espérer que le cessez-le-feu puisse se poursuivre et qu'une solution équilibrée sera trouvée. L'entretien que je viens d'avoir avec le Président Aliev me donne à penser qu'on progresse. La France est également attachée à ce que l'opération de maintien de la paix prévue pour garantir le cessez-le-feu soit placée sous un contrôle international des Nations unies et de la CSCE avec la présence d'observateurs. J'ai également eu l'occasion de rappeler dans cet entretien que dans la ligne du traité d'amitié qui a été signé l'année dernière par la France et l'Azerbaïdjan, nous souhaitons concrétiser maintenant le développement de relations plus étroites entre les deux pays.

NEW YORK, 29 SEPTEMBRE 1994

Déclaration publiée par les ministres des Affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à l'issue d'une réunion avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies

Rôle de l'ONU - diplomatie préventive - opérations de maintien de la paix

1. Le 29 septembre 1994, les ministres des Affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont été les hôtes d'un déjeuner offert par le Secrétaire général des Nations unies, S.E.M. Boutros Boutros-Ghali. Y ont pris part le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, S.E.M. Qian Qichen ; le ministre des Affaires étrangères de la République française, S.E.M. Alain Juppé ; le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, S.E.M. Andreï Kozyrev ; le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, S.E.M. Douglas Hurd ; et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, S.E.M. Warren Christopher.

2. Les ministres ont examiné avec le Secrétaire général la situation internationale au cours de l'année écoulée. Ils ont relevé l'existence d'évolutions positives dans certains domaines mais ont estimé que la communauté internationale demeure confrontée à de très graves défis. La paix et la sécurité internationales ainsi que le développement demeurent les deux tâches principales dans le monde d'aujourd'hui.

3. Les ministres ont noté qu'au cours des années récentes le rôle des Nations unies dans les affaires du

monde n'a cessé de se renforcer et que les Nations unies peuvent apporter une contribution essentielle dans les domaines politique et économique. Dans ce contexte, les ministres ont salué le Secrétaire général pour sa contribution éminente dans le renforcement de l'action des Nations unies et la promotion des buts et principes de la Charte des Nations unies.

4. Les ministres ont exprimé leur satisfaction des efforts déployés par les Nations unies pour préserver la paix et la sécurité du monde ainsi que pour prévenir et résoudre les différends et les conflits régionaux. Ils ont noté la responsabilité principale du Conseil de sécurité à cet égard ainsi que l'obligation d'agir conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies.

5. Les ministres ont noté que l'accroissement du nombre et de la complexité des opérations de maintien de la paix dans différentes parties du monde constitue un nouveau défi. Ils ont souligné l'importance qui s'attache à promouvoir la diplomatie préventive dans les zones de conflits potentiels. Ils ont exprimé leur appui au Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie, dans la ligne de son rapport. "Un agenda pour la paix", pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontées les opérations de maintien de la paix des Nations unies et pour accroître leur efficacité et leurs moyens. A cet égard, les ministres ont souligné l'importance que revêt l'établissement d'arrangements efficaces dans les domaines de la direction politique, du commandement et de la conduite des opérations militaires ainsi que des consultations avec les pays contributeurs de troupes. Ils ont aussi relevé les efforts entrepris par le Secrétaire général concernant les arrangements de forces en attente et se sont félicités des réponses que des Etats membres y ont apportées à ce jour. Toute nouvelle opération de maintien de la paix ne devrait être établie qu'après examen attentif et aucun engagement nouveau ne devrait être pris avant que soient résolues les questions telles que le mandat, les objectifs, l'existence de forces et de ressources disponibles, la sécurité des personnels des Nations unies et la durée de la mission. Les ministres se sont félicités du renforcement de la coopération et de la coordination entre les Nations unies et des accords et organismes régionaux appropriés dans les domaines de la diplomatie préventive, du rétablissement de la paix et du maintien de la paix, conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte.

Afrique du Sud

6. Les ministres ont noté avec satisfaction que le peuple sud-africain a finalement aboli le système d'apartheid. Une nouvelle Afrique du Sud, unie, démocratique et non raciale a émergé sous l'autorité du gouvernement d'union nationale. Les ministres ont salué le travail remarquable accompli par les Nations unies au cours des années pour aider le peuple sud-africain à réaliser ses nobles aspirations.

Processus de paix au Moyen-Orient

7. Les ministres ont également noté avec satisfaction qu'une percée est intervenue dans le processus de paix au Moyen-Orient. Ils ont exprimé leur satisfaction pour

les efforts des deux coparrains, la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que pour le soutien des Nations unies et de l'Union européenne. Ils se sont félicités des accords sur la bande de Gaza et la région de Jéricho ainsi que sur le transfert anticipé des pouvoirs et responsabilités conclus entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, de même que de la Déclaration de Washington récemment signée par Israël et la Jordanie, et ont émis l'espoir que toutes les parties dans les négociations israélo-arabes saisiront la chance qui s'ouvre aujourd'hui et continueront d'adopter une attitude pragmatique et souple pour trouver rapidement des solutions aux questions relatives au statut final devraient être fondées sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1978) du Conseil de sécurité et viser à parvenir à une paix durable et complète ainsi qu'à assurer la sécurité dans l'ensemble de la région. Les ministres ont également réaffirmé la nécessité pour la communauté internationale de fournir un appui tangible à la mise en œuvre des accords conclus entre les parties.

Conflits en Afrique - OUA

8. Les ministres ont exprimé leur grave préoccupation face aux guerres et conflits actuels dans de nombreux pays d'Afrique. Ils ont souligné que les Nations unies devraient continuer de favoriser un règlement rapide et pacifique des conflits au Rwanda, en Somalie, en Angola, au Libéria et au Mozambique et de prévenir une grave détérioration de la situation dans d'autres pays, en particulier au Burundi. Ils ont demandé aux parties en conflit dans ces pays d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi que les accords qu'elles ont conclus entre elles, de cesser toute violence et action militaire et de parvenir à la réconciliation nationale et au règlement définitif de leurs différends. Ils ont déclaré que la communauté internationale devrait déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à une solution pacifique de ces conflits. A cet égard, l'OUA et d'autres organisations et pays concernés ont joué un rôle important et peuvent continuer de le faire.

Rwanda

9. Les ministres se sont dits très gravement préoccupés par la catastrophe humanitaire au Rwanda et par les massacres systématiques qui ont eu lieu dans le pays. Ils ont exprimé leur appui et leurs éloges pour les efforts dans les domaines humanitaires et du maintien de la paix entrepris par les Nations unies, les organisations humanitaires et les pays mettant en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité afin d'alléger les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées et d'accélérer le processus de leur retour en sécurité. Les ministres ont salué les travaux de la Commission d'experts des Nations unies et attendent avec intérêt l'établissement de mécanismes appropriés pour faire juger les responsables des crimes contre l'humanité.

Ex-You

10. Les dans l'ex-tation par Serbes de territoria seil a fait serbe de E accueilli fa République ténégro) d Bosnie-Hé cepté l'as aide intern tenir une exprimé le favoriser U bré sur to

Russie

11. Les pour l'app néral aux des Etats conflits af félicités en Fédération maintien c pération c pour rech haze.

Haïti

12. Les loppemen tions pert de Govern le retour d de l'autori dent avec des Natio

Financ

13. Les graves d unies son qu'ils atta ces des N pris la néc tables po Ils ont sou leur contr noté que des opéra Ils ont sou res, y com pour des

Régim

14. Les les expert

Ex-Yougoslavie - Bosnie

10. Les ministres ont discuté de la situation actuelle dans l'ex-Yougoslavie. Ils se sont félicités de l'acceptation par toutes les parties, à l'exception la partie des Serbes de Bosnie, de la proposition pour un règlement territorial avancée par le Groupe de contact que le Conseil a faite sienne. Ils ont déploré le fait que la partie serbe de Bosnie n'ait pas accepté cette proposition, ont accueilli favorablement la décision des autorités de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) de fermer leur frontière avec la République de Bosnie-Herzégovine à toutes les marchandises, excepté l'assistance humanitaire, et de faire appel à une aide internationale à cet effet ; ils les ont invitées à maintenir une fermeture effective de cette frontière. Ils ont exprimé leur détermination à tout mettre en œuvre pour favoriser un règlement d'ensemble équitable et équilibré sur toutes les questions pendantes.

Russie - CEI

11. Les ministres ont fait part de leur satisfaction pour l'appui du Conseil de sécurité et du Secrétaire général aux efforts des Etats membres de la Communauté des Etats indépendants visant à mettre un terme aux conflits affectant le territoire de l'ex-URSS. Ils se sont félicités en particulier de la contribution apportée par la Fédération de Russie sous la forme d'une opération de maintien de la paix et ont noté avec satisfaction la coopération qui s'est établie entre elle et les Nations unies pour rechercher une solution au conflit géorgien/abkhaze.

Haïti

12. Les ministres se sont félicités des récents développements pacifiques à Haïti, conformes aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à l'accord de Governors Island. Ils ont réaffirmé l'objectif d'assurer le retour du Président légitimement élu et la restauration de l'autorité légitime du gouvernement d'Haïti. Ils attendent avec intérêt le déploiement prochain de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) ;

Financement de l'ONU

13. Les ministres ont noté avec préoccupation les graves difficultés financières auxquelles les Nations unies sont confrontées. Ils ont souligné l'importance qu'ils attachent aux mesures visant à établir les finances des Nations unies sur une base plus saine, y compris la nécessité d'arrangements actualisés et plus équitables pour la répartition des coûts de l'Organisation. Ils ont souligné que les pays membres devraient payer leur contribution en totalité et dans les délais. Ils ont noté que ceci est fondamental pour assurer le succès des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Ils ont souligné l'importance des contributions volontaires, y compris à des fonds d'affectation spéciale établis pour des opérations particulières des Nations unies ;

Régime des sanctions

14. Les ministres ont pris note du travail effectué par les experts des cinq membres permanents au sujet des

régimes de sanctions et de la prise en compte dans ce cadre de considérations humanitaires ;

Elargissement du Conseil de sécurité de l'ONU

15. Les ministres ont pris note des activités soutenues du Groupe de travail sur l'élargissement du Conseil de sécurité. Ils ont exprimé leur appui à un élargissement limité du Conseil de sécurité tout en préservant et en renforçant la capacité du Conseil à réagir rapidement et efficacement pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationale ;

ONU - développement

16. Les ministres ont relevé que la paix et le développement sont étroitement liés et inséparables. Tout en soulignant l'importance du maintien de la paix mondiale, une attention soutenue devrait être accordée aux questions de développement. Les Nations unies ont un rôle unique à jouer pour aider les pays à développer leur économie, tout particulièrement les pays en voie de développement et les pays dont l'économie est en transition vers le marché, et pour ainsi promouvoir le développement et la coopération au sein de l'économie mondiale et parvenir à une prospérité commune. A cet égard, les ministres ont accueilli favorablement le rapport du Secrétaire général "Agenda pour le développement", et ont exprimé l'espoir qu'il constituera une contribution positive au renforcement du rôle des Nations unies dans le domaine du développement. Les ministres ont également souligné l'importance du Sommet sur le développement social et de la quatrième Conférence sur les femmes qui se tiendront l'année prochaine respectivement à Copenhague et Pékin, ainsi que de la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement qui vient de s'achever ;

Respect du droit humanitaire international

17. Les ministres ont rappelé leur volonté de voir les principes et les dispositions du droit humanitaire international trouver leur pleine application. Ils ont considéré que, pour ce faire, les Nations unies avaient un rôle majeur à jouer ;

Cinquantième anniversaire de l'ONU

18. Les ministres ont souligné l'importance de la commémoration du cinquantième anniversaire de la création des Nations unies et sont convenus que le succès de ces manifestations aidera les peuples du monde à mieux connaître les Nations unies, suscitant ainsi de nouveaux appuis à la réalisation des buts et des principes de la Charte des Nations unies. Les ministres ont émis le souhait que cette commémoration constitue un grand succès auquel ils se sont déclarés être prêts à contribuer.

19. Les ministres ont remercié le Secrétaire général de son invitation et se sont dits convaincus qu'une telle réunion, qui s'inscrit dans le cadre des consultations étroites entre les ministres des Affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et le Secrétaire général, est particulièrement utile.